

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF À LA MISE À DISPOSITION
D'UN TERRAIN ET DE BATIMENTS
N° 6996**

Le Port autonome de Strasbourg et la société OVH, société par actions simplifiée au capital de 50.000.000,00 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 424 761 419, et dont le siège social est situé 2 rue Kellermann à ROUBAIX (59100), ont conclu un contrat d'occupation rép. n° 6996 du 21 avril 2026 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 5 388 m², d'un hall industriel de 1 787 m² et de divers aménagements situés 10 rue du Bassin de l'Industrie à Strasbourg, pour une durée de 36 ans.

Préalablement à la conclusion de ce contrat, le Port autonome a organisé une procédure de sélection, sous la forme d'un appel à projets, relative à ce terrain, en application de l'article L. 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration et dont la société OVH a été désignée lauréate.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.